

Compte rendu du Conseil Municipal

8 mars 2016

Présents : Mme FOURNEL Béatrice, Mr BISSUEL Laurent, Mme PAIN Evelyne, Mr PION Eric, Mr PETIT Frédéric, Mr MATHELIN Christophe, Mr LELY Jean-Christophe, Mr TRUCHET Jean Pierre, Mme MUGUET Angélique

Excusées : Mme LAURENT Ginette, Mme CROZET Josiane

A l'ouverture de la séance, a été déposé sur le bureau de l'Assemblée, le pouvoir écrit, donné à un collègue par un conseiller municipal empêché d'assister à la séance, de voter en son nom, par application de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Ginette LAURENT, mandant, donne pouvoir à M. Jean Christophe LELY, mandataire.
Le Conseil Municipal prend acte de ce dépôt.

➤ Approbation à l'unanimité du compte rendu du 28 janvier 2016

➤ COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2015 DU BUDGET GENERAL

Après avoir entendu le compte administratif 2015 du Budget général les membres présents votent à l'unanimité l'excédent de 128 171,55 € en fonctionnement et un excédent de 17 683,02 € en investissement. Le compte de gestion transmis par la trésorerie est approuvé.

Le conseil municipal décide d'attendre la finalisation du budget général pour affecter le résultat.

➤ COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2015 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Le compte administratif et le compte de gestion 2015 du budget assainissement présentent un excédent de 5 296,89 € en fonctionnement et un excédent de 39 725,64 € en investissement. Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents ces deux sections. Le compte de gestion transmis par la trésorerie est également approuvé.

Le conseil municipal décide d'attendre la finalisation du budget général pour affecter le résultat du budget assainissement.

➤ PREVISIONS BUDGETAIRES

Plusieurs dossiers ont été abordés afin de les intégrer au budget, dans la mesure du possible et des finances de la commune : patrimoine religieux, la voirie, l'aménagement place de la mairie, les chemins ruraux, l'accessibilité de l'église, un ordinateur portable, frigo salle, adressage.

Des devis sont en cours concernant l'accessibilité de l'église.

Deux devis ont été reçus en mairie concernant l'achat d'un frigo : Patay et Perrier. Après étude de ces derniers, une demande de tarif complémentaire va être faite aux établissements Perrier.

➤ PATRIMOINE RELIGIEUX

Madame le maire fait part au conseil municipal du deuxième avis de la Chambre Régionale des Comptes concernant le patrimoine religieux. Les motifs de la non inscription sont acceptés, vu les délais trop courts pour l'inscription des crédits nécessaires au budget 2015. La Chambre Régionale des Comptes demande à la commune de s'engager à inscrire la dépense au budget primitif pour l'exercice 2016.

➤ MOTION SAMU DE ROANNE

Madame le maire fait part au conseil municipal d'un courrier reçu de l'Union des Maires de l'Arrondissement de Roanne, concernant le transfert éventuel du Centre 15 de Roanne de 0 à 8 heures vers celui de Saint Etienne. Cela aurait des conséquences sur le fonctionnement, qui serait alors dégradé en raison de l'éloignement. Le conseil municipal décide à l'unanimité de demander le maintien du centre 15 à Roanne dans son fonctionnement actuel à l'Agence Régionale de Santé et de signer cette motion.

➤ DENEIGEMENT

Madame le maire fait part au conseil municipal du fait que la demande de subvention concernant le déneigement doit être faite avant le 15 mars 2016. Elle demande à ce dernier de se positionner pour une subvention du conseil départemental. Le conseil municipal autorise madame le maire à faire la demande de subvention auprès du conseil départemental.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

- Devis pour une protection du défibrillateur des rayons du soleil
- Photocopieurs

Madame le maire fait part au conseil municipal de l'installation de nouveaux photocopieurs fin mars. La mairie étant propriétaire des anciens photocopieurs, elle demande l'autorisation de les vendre et à quel prix. Après concertation, il a été décidé de vendre le photocopieur noir et blanc pour un montant de 200 € et celui en couleurs pour une valeur de 300 €.

Prochaine réunion de conseil prévue le jeudi 7 avril 2016 à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 40 mn